

Informations de Locronan

Keleier Lokorn

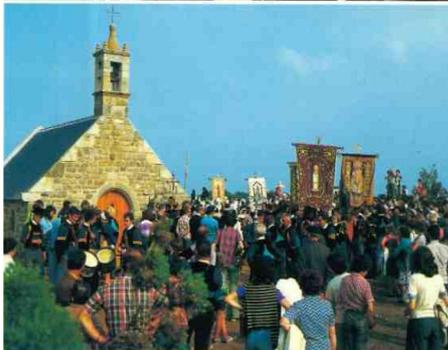


AVRIL-EBREL 2022



Chapelle Ar Sonj
Chapel Ar Soñj

LOCRONAN - La Grande Troménie
Plas-ar-Horn 1929-1977



L'ancienne chapelle construite en 1912 grâce à la générosité de *Madame Lemonnier, présentait les ravages du temps, plusieurs fois victime de la foudre, elle menaçait ruine et son état était préoccupant. Que faire ?

Un comité, présidé par Jacques Pré, fut donc créé en 1976. Les travaux de restauration de l'ancienne chapelle s'avérant trop coûteux, il fut décidé de la détruire et de bâtir à son emplacement un genre d'oratoire pouvant accueillir 45 à 50 personnes; une petite chapelle avec un clocheton en pierres du pays, avec le vœu que tout soit terminé pour la prochaine grande troménie de 1977.

C'est sur un plan initial de l'architecte Mével que la construction put enfin démarrer avec la pose de la première pierre en avril 1977, le travail fut confié à Pierrot Guillou artisan maçon à Locronan secondé notamment de Jean-Yves Pichavant. Le dallage de la nouvelle chapelle, ainsi que l'autel et la cloche proviennent de l'ancienne. Un petit enclos enjolivé par un muret de pierres sèches sera ajouté sur le côté ouvert; à gauche de cet enclos, on peut voir une croix celte en granit qui proviendrait de la façade ouest de l'ancienne église; en face, l'ancienne chaire de 1887 qui a subi malheureusement quelques désagréments lors de la démolition.

Cette chapelle fut bénie lors du premier dimanche de la Grande Troménie le 10 juillet 1977. On peut y admirer les magnifiques vitraux commandés par le recteur Maurice Dilasser, grand amateur d'art moderne, à Jean Bazaine : 6 vitraux de verre, grisaille et plomb réalisés par l'atelier du maître-verrier

Bernard Allain, consacrés au thème du Vent, métaphore du Souffle de l'Esprit.

(*) Voir bulletin janvier 2022

Le mot du Maire et du Conseil

Ger ar Maer hag ar C'huzul

Les mobilités actives ou douces

La Municipalité de Locronan s'investit aussi dans le Comité de pilotage de la Destination Touristique (Quimper-Cornouaille-développement) sur les études lancées dans le cadre d'un schéma de l' "itinérance vélo" et au sein des instances de QBO dans les travaux sur le "schéma directeur des mobilités actives" (vélos), ou encore la construction du "plan de mobilité simplifié".

Dans le cadre de l'étude sur les "mobilités actives", Locronan s'est positionnée pour obtenir sur son territoire l'installation de boxes et d'une location de vélos par la QUB.

Pour aller dans le même sens, la Municipalité négocie actuellement avec Camping-Cars Park, gestionnaire de l'aire de stationnement située à l'entrée Ouest du village, pour l'installation, dans le cadre de travaux d'amélioration des services et de l'accueil sur le site, de boxes à vélos avec consignes et recharge de batteries pour les vélos électriques.

Enfin, un travail est engagé aussi sur la commune de Locronan, avec le Bureau d'Etudes en charge du schéma des mobilités actives, sur le tracé futur de circuits permettant la circulation mieux sécurisée des cyclistes entre Quimper, la voie verte, Le Juch, Locronan et la destination vers les plages de Kervel ou Trezmalouen.

Il va sans dire que ce travail sur les mobilités douces s'inscrit, non pas dans une seule démarche touristique mais aussi, bien entendu, dans une utilisation plus quotidienne du vélo.

Le classement de Locronan en Site Patrimonial Remarquable

Cette procédure a déjà fait l'objet d'informations dans ce même bulletin municipal.

Nous rappelons que, outre la nécessité d'obtenir ce classement pour que Locronan conserve son label de « Petite Cité de Caractère », cette procédure a pour objet principal de préserver la richesse de notre patrimoine matériel et immatériel c'est-à-dire notamment de notre cadre de vie et notre environnement. Elle permettra aussi de clarifier pour tous le périmètre de protection du site naturel et bâti, et les obligations qui y sont liées en matière de construction, de rénovation ou de restauration.

La Municipalité de Locronan tient en effet à ne pas se limiter à une protection classique du centre-bourg historique mais à ajouter un volet de protection du milieu naturel en intégrant dans ce périmètre son bocage, ses talus et ses chemins creux ainsi que ses panoramas ou perspectives sur la baie de Douarnenez ou la plaine du Porzay.

Une première étape de concertation a été engagée sur le futur périmètre de protection par le biais du dernier numéro de ce bulletin municipal. L'ensemble des foyers locronanais a donc été sollicité. Malheureusement 7 réponses seulement ont été obtenues ! Un registre de concertation a été ouvert en Mairie pour permettre aux Locronanais d'y porter leurs avis et suggestions. Il est donc encore temps de retourner à la mairie le questionnaire distribué ou de venir porter ses suggestions sur le registre de concertation. Dans une deuxième étape, une réunion publique sera organisée le 13 Mai prochain à 18H30 à Ti Lokorn pour présentation des travaux du Bureau d'Etudes et nouveau recueil des avis.

Une étude paysagère

Fière de ses paysages et de ses panoramas et soucieuse de leur protection, en lien ou en cohérence avec le classement de Locronan en SPR, la municipalité a chargé dès sa prise de mandat en 2020, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Organisme du département dont l'objet est de conseiller, informer, sensibiliser et apporter un appui technique aux collectivités locales, d'une mission d'études sur les perspectives naturelles de Locronan.

Il ne s'agit que d'une première phase d'approche.

Cette première étude générale devra être complétée par un relevé précis du bocage et des chemins creux afin d'établir les mesures de gestion et de préservation à prendre si nécessaire pour la conservation des talus, de certaines essences d'arbres, de la biodiversité existante, etc....Pour réaliser cette seconde étape de l'étude, il sera nécessaire de s'adjoindre l'expertise d'un cabinet extérieur. Elle sera lancée en fonction des capacités budgétaires de la commune.

Les chemins creux

Les chemins creux sont de plus en plus prisés par les habitants, et par les visiteurs de notre commune. Mais leur fréquentation génère parfois des difficultés pour les riverains dont le chemin longe l'habitation ou traverse la propriété. Ils peuvent être confrontés à des incivilités, à des comportements "sans gêne" voire à des nuisances.

Par exemple : alors que la municipalité s'engage dans une protection accrue des sites, des VTT, des moto-cross, voire des quads empruntent ces chemins au mépris de la flore qui s'y développe, au mépris du travail d'entretien, creusent des sillons et traversent sans vergogne certaines propriétés.

Afin de protéger ces sites fragiles, la municipalité va installer au bout de certains de ces chemins, des barrières en bois ne permettant que le passage des promeneurs à pied et limitant ainsi l'accès de certains engins.

Locronan "Site d'exception naturel et culturel"

Ce sujet a lui aussi déjà fait l'objet d'informations dans le bulletin municipal et dans la presse locale.

Nous ne reviendrons donc aujourd'hui que sur les aspects environnementaux et cadre de vie du dossier.

Si le dispositif mis en place par la Région Bretagne vise à accompagner les communes ou sites sélectionnés dans des actions d'amélioration de l'accueil des visiteurs, la municipalité de Locronan considère qu'il doit avant tout favoriser une meilleure cohabitation entre visiteurs et résidents permanents. Encore une fois, notre Cité n'est pas un "village musée" !

Une amélioration de l'aménagement des entrées de bourg ; de la sécurisation des circulations entre piétons et véhicules de toutes sortes ; du parc du manoir de Kerguérolé ; de l'accès aux chemins creux (en respectant la tranquillité des riverains), de la signalétique ; ou une meilleure perception ou lecture de l'histoire et du patrimoine de Locronan - qu'il s'agisse de l'Architecture, du Tissage ou de la Troménie - doivent participer d'abord à une meilleure qualité de cadre de vie au quotidien pour les habitants et ensuite favoriser un partage des valeurs avec les visiteurs.

C'est la raison pour laquelle, là encore, une concertation a été engagée avec les habitants et les commerçants pour mesurer leur ressenti sur d'une part, la vie de notre commune et sur d'autre part, les conditions d'accueil des visiteurs. Cette concertation a donné lieu à une réunion publique, à un questionnaire adressé à chaque commerçant, à des contacts directs sur place pendant la période des illuminations entre le Bureau d'Etudes, des commerçants, des artisans, des habitants et des visiteurs. La deuxième phase de l'étude portant sur le positionnement de Locronan s'achève. Le résultat final de ce travail sera présenté aux élus vers la mi-mai avec des préconisations précises. Ces préconisations feront bien entendu l'objet d'une présentation aux Locronanais.

L'Alimentation

Le Conseil Municipal a décidé le 15 Mars dernier de lancer une expérience en sollicitant les producteurs locaux de produits alimentaires de Locronan et des communes environnantes à participer aux Marchés aux Etoiles organisés en juillet et Août prochains. Le principe est d'organiser sur la place de la Mairie, un espace dédié à ces producteurs pour créer durant l'été chaque jeudi soir un marché de produits en circuit court. Afin de les aider et d'expérimenter cette démarche, la Municipalité a décidé d'accueillir gratuitement ces producteurs locaux, c'est-à-dire sans leur faire payer un droit de place.

Par ailleurs, Locronan s'inscrit aussi dans les opérations " manger mieux en Finistère" avec l'agglomération et la Destination Touristique, Quimper Cornouaille Développement.

Les transitions écologiques et énergétiques

Représentée au Bureau Communautaire, Locronan prend une place très active dans la construction du projet communautaire de l'agglomération et soutient activement les projets porteurs d'une image de "QBO Territoire de Transitions".

Le représentant de notre commune est membre des Comités de Pilotage sur de nombreux sujets environnementaux comme par exemple les travaux préparatoires au renouvellement des contrats de délégation pour les Déchets, l'Eau et l'Assainissement ou les transports publics.

Il a voté encore récemment, le 17 mars dernier, des délibérations majeures pour le Territoire et nos communes structurant la politique environnementale du Territoire et portant sur :

- ♦ la fixation de l'organisation, d'un calendrier et d'une méthode pour formaliser le nouveau "Plan Climat Air Energie Territoriale" des 14 communes de QBO,
- ♦ la relance d'une démarche de labellisation " territoire engagé transition écologique " (ex Cit'ergie) pour les quatre prochaines années. Cette démarche s'intègre dans la stratégie du Plan Climat Air Energie Territoriale inscrite dans le projet communautaire. Elle consiste à évaluer le degré de prise en compte de la thématique climat-air-énergie dans les politiques publiques et le fonctionnement interne des collectivités, les plus performantes se voyant décerner un label. Parmi les 8 chantiers et les 55 actions concrètes ciblées, figurent des sujets comme le renouvellement des centres-bourgs, la rénovation énergétique des bâtiments et de l'habitat; la limitation des émissions liées aux transports; le développement des énergies renouvelables ; etc...
- ♦ la présentation des conclusions des démarches engagées auprès de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) pour la réalisation du projet " Territoire économe en ressources " consistant à travailler par exemple sur une meilleure gestion des ressources minérales, sur la valorisation de la biomasse, sur le développement de la filière bois, ou sur le réemploi des déchets.

Solidarité avec les Ukrainiens

La guerre est une chose horrible qui meurtrit pour toujours des familles dans les deux camps ! La solidarité des Français et de nos communes et villages est forte pour apporter une aide sous toutes ses formes aux populations contraintes de s'enfuir pour préserver la vie de leurs enfants et d'eux-mêmes.

De nombreux Locronanais se sont manifestés pour des dons ou pour organiser des collectes de vêtements, de médicaments, de denrées de toutes sortes pour les enfants et les familles lancés sur les routes ou hébergés par les pays frontaliers. Qu'ils en soient ici remerciés très chaleureusement.

La Protection Civile a demandé aux communes de ne plus rien lui livrer, les stocks à envoyer étant considérables. En revanche, les dons en espèces sont privilégiés et orientés, pour garantir leur acheminement aux bons interlocuteurs. Les particuliers peuvent verser par la Fondation de France (site : fondationdefrance.org). La commune de Locronan a lancé une opération de collecte de fonds avec le concours du Super U de Plogonnec. Il a été décidé d'affecter les 3.000 € collectés au règlement de frais engagés par ces familles hébergées.



LOCRONAN fait appel à la générosité des habitants pour accueillir des réfugiés ukrainiens. « Dans ce cadre précis et afin de recenser les personnes prêtes à héberger, la commune, en accord avec les services de l'État, vous propose de lui indiquer vos éventuelles disponibilités d'hébergement » par le biais de l'adresse mail : mairiedelocronan@orange.fr en précisant votre identité et vos coordonnées avec l'adresse du logement, son descriptif (nombre de pièces, nombre de couchages et l'accessibilité PMR) et en signifiant si les personnes désirant accueillir sont propriétaires ou locataires du logement ou en vous présentant en mairie aux jours et heures d'ouvertures.

Agenda - Deiziadur

Lundi 18 avril : Chasse aux œufs à Locronan. Venez en vélo, à pied en famille. Rendez-vous Place du 19 mars 1962 (derrière la mairie) de 14H à 15H. La présence d'un adulte est obligatoire pour l'accompagnement.

Samedi 30 avril : Fest Noz à Ti Lokorn par l'Association Danserien Bro Lokorn

Dimanche 1er mai : Festival du livre policier à Ti Lokorn / 10H-18H - Entrée gratuite

Jedi 5 mai : Course cycliste féminine « Bretagne Ladies Tour » - Contre la montre individuel de 19,5 kms à Locronan « un parcours non dénué de difficultés dans le superbe écrin architectural du pays finistérien ».

Samedi 7 mai : Plantation de l'Arbre de Mai



Samedi 21 mai : Le Tour du Finistère va vivre sa 36^{ème} édition, la première sans son créateur Jean-Paul Waterloos et pourtant tout son comité d'organisation a décidé de faire comme s'il était encore là, comme s'il les poussait à se surpasser, pour préparer la plus célèbre épreuve cycliste professionnelle du département

Jedi 26-Vendredi 27-Samedi 28-Samedi 29 mai : Exposition « Artistes amateurs de Locronan » à l'Espace Ti Lokorn

Les jeudis loisirs

Elise et Claudine vous accueillent à Ti Lokorn

Tous les jeudis (pendant les vacances scolaires sur demande) de 14h à 17h30 pour jouer à des jeux de société et partager un goûter. Toutes les personnes retraitées sont les bienvenues. Nous sommes preneurs de nouvelles idées de jeux ou d'activités. N'hésitez pas à venir avec vos envies.

Pour tous renseignements contacter Elise à la Mairie au 02.98.51.80.75



Ville de Locronan
Kêr Lokorn



Nous accueillons les enfants les mercredis et les vacances :

De 7h30 à 18h45

Réservations à faire uniquement par mail.

Le dossier d'inscription est à retirer en Mairie ou sur le site internet de la Mairie.

Mairie service Enfance :

Tel : 02.98.51.80.75 (bureau)

Mail : anim-culture@villedelocronan.fr

ALSH : 14 rue saint Maurice

Tel : 02.98.92.83.24 (les mercredis et vacances scolaires)



Le matin, courses d'enfants

Lancé en 2016, le semi-marathon Locronan - Quimper a vécu sa 5e édition le dimanche 20 mars après les annulations de ces deux dernières années. C'est pourquoi les 3 000 participants, dont près de 750 féminines et 800 sur le 10 km, se sentaient gonflés à bloc pour rattraper le temps perdu et participer à une belle épreuve. Un grand succès partagé par les bénévoles, les élites, les habitués et toutes celles et ceux qui y faisaient leur baptême. Victoire d'Aurélien Olivier. Karine Pasquier est la 1ère féminine.



Au départ de LOCRONAN

Santé et Environnement - Yec'hed hag endro

Informations des Docteurs Thibault Puskarek et Elvin Rault

"Un second rappel vaccinal (4e dose) contre la COVID19 est désormais possible pour

- ◆ les personnes de 80 ans et plus à partir de 3 mois après leur dose (ou infection à la COVID19) précédente
- ◆ les personnes de 65 ans et plus "polypathologiques" (à discuter au cas par cas avec leur médecin) à partir de 3 mois après leur dose (ou infection à la COVID19) précédente
- ◆ les personnes de 60 ans et plus à partir de 6 mois après leur dose (ou infection à la COVID19) précédente

Pour cela, les centres de vaccination ayant récemment fermé, vous pouvez prendre rendez-vous en pharmacie ou, si vous préférez, au cabinet. Comme vous le savez certainement, chaque flacon contient 7 vaccins à utiliser dans les 6 heures après ouverture, ce qui oblige à regrouper les rendez-vous.

Si vous souhaitez être vacciné au cabinet, vous pouvez appeler le 02.22.25.50.39 pour prendre rendez-vous.

Soyez vigilants : comme vous l'avez vu, le nombre d'infections à la COVID19 est très important depuis plusieurs semaines."

Développement durable, des gobelets pour faire la fête

Quimper Bretagne Occidentale met à disposition de toutes les associations du territoire (sportive, culturelle, APE...) 10 000 gobelets réutilisables. Le stockage, le lavage et la gestion des prêts des gobelets sont assurés par l'ESAT de l'Odet (Établissements et services d'aide par le travail). La location et le lavage des gobelets est pris en charge par la collectivité, seuls les gobelets non rendus, rendus trop sales ou rendus inutilisables seront facturés. Ils sont consignés à 1 €, ce qui permet de réduire une quantité importante de déchets, de maintenir la propreté du site, mais aussi de sensibiliser l'utilisateur.

Pour plus de renseignements sur ce service, contactez QBO au 02.98.98.86.26

Informations - Keleier



INADMISSIBLE !

L'irresponsabilité des propriétaires des chiens sans surveillance a atteint son paroxysme ! Aussi, après des années de mise en garde par la mairie, la tolérance zéro sera la règle pour ce genre d'irrespect, d'immoralité.

Outre les contraventions, il sera fait appel à la fourrière pour tous chiens errants loin de leur « maître »...et, bien entendu, une fois encore, ce sera la faute du maire !!! Ben voyons !





Permis de construire

M. Paul-Louis ROYER – 10 Route de Gorréquer : accord le 21/02/2022 pour la rénovation d'une longère.

Mme Isabelle MARTEAU – 80 Route de Penhoat : accord le 25/02/2022 pour la construction d'une maison individuelle, car-port, abri de jardin et la pose de panneaux photovoltaïques.

Déclarations préalables

Mme Gwenola TROLEZ et M. Christian CALVARIN – 8 Rue des Bruyères : accord le 27/01/2022 pour le remplacement de la porte de garage par une porte-fenêtre.

M. Bruno BOURNIGAULT - 7 Rue de la Montagne : accord le 27/01/2022 pour le remplacement de clôtures et de portails.

M. Arnaud LE BIHAN – 105 Route du Mez : accord le 25/02/2022 pour la construction d'une serre de jardin.

M. et Mme Max SANDRE – 33 Route du Mez : accord le 21/02/2022 pour la création d'une pergola.

M. et Mme Philippe LE MAO - 9 Venelle du Prieuré : accord le 21/03/2022 pour la création d'une clôture.

M. Olivier FEREC – 540 Route de Douarnenez : accord le 07/03/2022 pour le changement de couleur des menuiseries.

Mme Katell LE GURUN – 46 Chemin de Kerorguen : accord le 21/03/2022 pour le changement de destination d'une habitation en salle de réception et hébergement.

M. Maxime DRÉAU – 3 Hent Ar Mor : accord le 30/03/22 pour l'installation de panneaux photovoltaïques

M. et Mme Philippe CAMUS - 130 Chemin de Kerbléon Vras : accord le 30/03/2022 pour la division d'une parcelle.

Dépôt dématérialisé des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager ou permis de démolir) ou votre déclaration d'intention d'aliéner (DIA) en ligne.

Le dépôt dématérialisé du formulaire de la demande et de toutes les pièces du dossier se fait sur le téléservice de dépôt en ligne. Il est accessible gratuitement après la création d'un compte qui permettra à l'utilisateur de suivre son dossier. Vous pouvez y accéder en allant sur le site internet de Locronan : <https://locronan.bzh>

Le dépôt des demandes en version papier directement auprès de la mairie reste possible.

Les projets de l'année

- ◆ Enfouissement des réseaux, et réfection de la voirie « Rue des Ajoncs »,
- ◆ Rénovation énergétique à l'Espace Ti Lokorn,
- ◆ Rénovation 1er étage du musée d'arts « Charles Daniélou »
- ◆ Suite du circuit interprétation et signalisation chemins creux + patrimoine vernaculaire
- ◆ Extension du cimetière,
- ◆ Début des travaux de la sécurisation à Kerguérolé en vue du futur musée de la « vie locale ».
- ◆ Début aménagement terrain au dessus des hortensias, rue St-Maurice,



Vous souhaitez installer des panneaux solaires sur votre toiture ?

Afin de définir le potentiel solaire des toitures, QBO vous accompagne et bien entendu, Locronan y participe, hors centre historique. Vous êtes un particulier et souhaitez être conseillé gratuitement pour définir la rentabilité énergétique de votre projet, contacter un conseiller « énergie Réseau TYNEO au 02.98.90.10.93

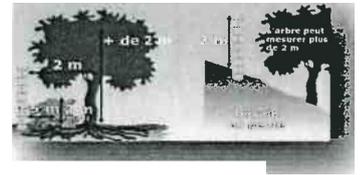
État Civil - Marilhoù

Naissance : Armel BERNARD de DOMPSURE DONNARD



Règles du bien vivre ensemble

Reolennoù bevañ asambles



La commune souhaite rappeler quelques règles de civisme afin que le bien vivre-ensemble soit appliqué. Pour les plantations d'arbres en limite de propriété, si ces derniers mesurent plus de deux mètres, ils doivent être plantés à deux mètres de cette limite de propriété (mur, muret, haie...), et en dessous, à 50 centimètres.

Le respect du Code de la Route et des arrêtés municipaux

A chaque Bulletin Municipal, nous sommes contraints d'appeler à nouveau l'attention sur le non-respect des signalisations et des arrêtés municipaux à Locronan.

Ces infractions sont le fait à la fois de visiteurs mais aussi de résidents permanents à Locronan.

Le nombre de stops « grillés » ou de sens interdits empruntés chaque jour est important et nous appelons à nouveau, chacun à ses responsabilités en cas d'accident et l'invitons au respect d'autrui.

Par ailleurs, nous rappelons aux commerçants que les livraisons sont interdites après 11h00 et nous les remercions de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires avec leurs fournisseurs pour que cet horaire soit respecté. Chacun comprendra, ou devra comprendre les risques que présente la circulation de camionnettes et de poids lourds dans le village aux heures de fréquentation importante.

Ce problème ayant fait l'objet de nombreux rappels courtois mais visiblement sans effet, tout conducteur de véhicule surpris à ne pas respecter les signalisations ou les arrêtés municipaux sera désormais verbalisé comme il se doit !

Commerce

Afin de rassurer les résidents et les visiteurs qui s'en inquiètent, le Maire et son Conseil tiennent à préciser qu'à cause de la COVID et de la rue semi-bloquée, la municipalité n'a pas voulu apporter de gênes supplémentaires aux commerçants. Ils l'assument en tolérant **momentanément** la « prolifération » de panneaux, de chevalets extérieurs et autres affichages non conformes à la réglementation locale, car elle contribue à améliorer le visuel de notre patrimoine commun.

De l'utilisation des réseaux sociaux et des messageries internet

Locronan n'est pas épargné par les utilisations perverses des réseaux sociaux et des messageries internet. Ses élus ne sont pas non plus épargnés par la vague croissante d'agressions verbales et même de menaces clairement formulées.

Une poignée d'individus se servent de ces outils de communication comme exutoire de leurs propres difficultés, de leur mal-être et déversent leurs rancœurs de façon agressive sur le personnage le plus en vue et le plus identifiable par tous, le Maire, qu'ils rendent responsable de tout. Qu'ils écrivent des contre-vérités, des absurdités sur des sujets ou des dossiers qu'ils méconnaissent ne semble pas les gêner. Mais tant qu'ils ne dépassent pas certaines limites humainement acceptables, passe encore ! C'est la liberté d'expression et le jeu démocratique fut-il en l'occurrence dénué totalement de discernement et de respect d'autrui.

Mais qu'un de ces individus se livre à un véritable harcèlement par l'envoi régulier de messages proférant des menaces non voilées, de violentes attaques personnelles à l'encontre du Maire et de son épouse, et allant jusqu'à lui souhaiter une mort brutale et rapide pour un problème de stationnement pour lequel il ne parvient pas à faire la différence entre son intérêt particulier et l'intérêt général des Locronanais, c'est choquant, odieux et inacceptable ! Ou qu'une autre se serve des réseaux dits « sociaux », pour verser sa bile et salir l'édile communal.

Il va sans dire que tous ces messages ont fait l'objet d'une communication au Procureur de la République, qui, dans le contexte actuel, si ces insultes et ces menaces venaient à se poursuivre, jugerait des suites qu'il conviendrait d'y donner.

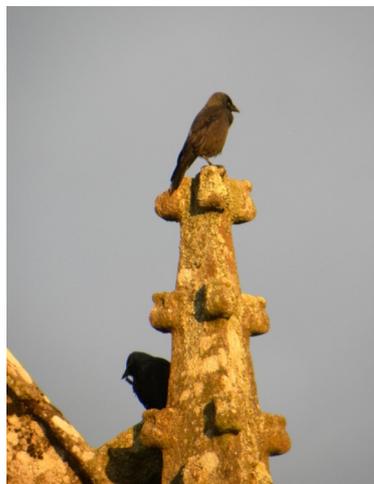
Habitants, commerçants, les poubelles de rues ne sont pas destinées au dépôt de vos ordures ménagères ou professionnelles. Merci de bien vouloir les déposer dans les containers appropriés, et ainsi, respecter le travail des employés communaux.



PHOTOS DU DIMANCHE ...

... ou d'un autre jour ! La photo est votre violon d'Ingres, vous habitez Locronan ou y êtes un « citoyen d'honneur », vous êtes artistiquement inspirés, cette page est la vôtre !

N'hésitez pas à nous adresser vos œuvres (mairiedelocronan@orange.fr), elles seront publiées après leur sélection par un comité ad hoc.



Clarisse CHIPON



Véronique LEFEVRE



Le Cinéma aime Locronan - Lokorn a blij d'ar sinema

Durant 2 à 3 jours au mois de mai, le cinéma revient à LOCRONAN pour le tournage de « Le Temps d'Aimer », un film de Katell Quillévé. Scénario de Katell Quillévé et Gilles Taurand.

Avec Anaïs Demoustier (Madeleine), Vincent Lacoste (François).

Le Synopsis : 1974. Sur une plage, Madeleine, serveuse dans un hôtel restaurant, mère d'un petit garçon fait la connaissance de François, étudiant riche et cultivé. La force d'attraction qui les pousse l'un vers l'autre est à la mesure du secret dont chacun est porteur. Si l'on sait ce que Madeleine veut laisser derrière elle en suivant ce jeune homme, on découvre avec le temps, ce que François tente désespérément de fuir en mêlant le destin de Madeleine au sien...



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

OFFERT PAR
VOTRE
MAIRIE

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur ♥ situé à côté de son nom.
Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !

Contactez **Véronique GILOT** ou **Jean-Louis LE LEUCH** à la mairie, si vous avez du mal à installer ou utiliser l'application.



FINISTEREJOB.FR

Le site pour l'emploi des jeunes en Finistère

Un accès simplifié pour les jeunes

Sur finisterejob.fr, les jeunes Finistériens peuvent :

- ◆ consulter les offres et y répondre en toute liberté,
- ◆ Déposer leur CV qui sera analysé automatiquement, la plateforme les orientera vers les offres d'emplois correspondant à leur profil.

Un outil d'engagement pour les entreprises.

Les entreprises disposent d'un espace personnel pour déposer leurs offres d'emploi et consulter la CVthèque.

JOB D'ÉTÉ

Rejoignez-nous

Aides à domicile (H/F)

DOUARNENEZ
QUIMPER
PLOGONNEC ET SA RÉGION

02 98 92 70 75
contact@acimad-asso.fr

Les comptes-rendus des conseils municipaux peuvent être consultés sur : locronan.bzh

Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Antoine GABRIELE, Maire : **mardi, mercredi & samedi matin.**

Jean-Luc LECLERCQ : Tourisme, Commerce : **samedi matin.**

Claudine NÉDÉLEC : Finances, économie, juridique : **samedi matin.**

Jean-Louis LE LEUCH : Voirie-Travaux-Urbanisme, Développement durable : **lundi & samedi matin.**

mairiedelocronan@orange.fr

www.villedelocronan.bzh

Tel : 02.98.51.80.80

ALSH : 02.98.51.80.75/anim-culture@villedelocronan.fr

Docteurs : Thibault Puszkarek : 02.22.25.50.39 - <https://puszkarek.com>

Elvin Rault : 02.22.25.50.39 - 31bis, rue de la Montagne

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15 **Pompiers** : 18 **Gendarmerie** : 17

Taxi : Allo Taxi Lokorn : 06.82.82.56.56

Office du tourisme : www.locronan-tourisme.bzh

Courriel : infos@locronan-tourisme.bzh tél : 02.98.91.70.14.

Médiathèque : Mercredi & Samedi de 14h à 16H - Passe sanitaire obligatoire pour les personnes majeurs.

Ti ar Soñj : 07.68.23.59.53. www.tiarsonj.fr / Email: tiarsonj@gmail.com

ADADOM : lundi au vendredi - 9H /12H - 14H/16H - 02.98.92.86.16

Déchèteries : Quimper Nord (Horaires d'été)

lundi-mercredi-vendredi-samedi : 9H-12H / 14H-18H30

mardi et jeudi 14H-18H30

Guengat : lundi au vendredi 14H-18H // samedi 9H-12H / 14H-18H

Un container à journaux au profit de l'APE se trouve à votre disposition à l'entrée du stade.

DEFIBRILATEURS : Pignon de la poste / Pignon toilettes de Croix de Mission

Horaires des messes :

Actualités de la paroisse sur www.paroissesainteanne.fr

Dimanche 17 avril : 11H à Cast

Horaires d'ouverture de la mairie

	L	M	M	J	V	S
Matin	9h à 12h					
Après-midi	14h à 17h	X	14h à 17h	X		

Horaires de la Poste : du lundi au samedi de 10h00 à 12h00

LOCRONAN
Lundi 18 avril

Chasse aux œufs
à vélo, à pied
en famille

départ de 14h00 à 15h00
RDV place du 19 mars 1962
(derrière la Mairie)

Au moins un adulte
pour accompagner
son/ses enfants
(apportez vos casques et
vélos).
Chaque enfant recevra une
récompense ...



Renseignements/Contact : Mairie de Locronan – service animation- tel : 02.98.51.80.75 mail : anim-culture@villede locronan.fr

SUPER LOTO

JACKPOT
BINGO
Dimanche 24 Avril

+ de 2500€ de lots
et bons d'achats

14h

Espace Coatigrach
CHATEAULIN

Ouverture des portes : 12h

Organisateur : Diwan Kastellin



Buvette et petite restauration



Le **Dimanche 26 juin**, un rassemblement de véhicules anciens est organisé au profit de l'association : « **Manger la Vie** » Cette dernière a pour but de recueillir des fonds pour la recherche et lutter ainsi contre une maladie génétique touchant une dizaine d'enfants en France dont une petite fille âgée de 10 ans « **Clara** » et résidant dans notre département.

A cette occasion il y aura plusieurs manifestations sur place : Restauration (cochons grillés, saucisses), bars, défilé d'élégance, baptême en véhicules, présence de voitures sportives, youngtimers, motos, mobylettes, danse country, groupe de Rock, manège des années 50, camp militaire ancien - Tombola dont le 1^{er} prix est : **2 pass week-end Catégorie OR Grand Prix France Formule 1 (23/24 juillet 2022)** et bien d'autres lots surprises !!- Billets de Tombola mis en vente prochainement au prix de 2 euros.

Je remercie chaleureusement les citoyens de Locronan qui, lors de ce scrutin ont une nouvelle fois fait preuve d'un grand civisme avec 85,34 % de participation.

Le maire, Antoine Gabriele



Sœur Pierre-Monique L'HARIDON (1900-1989)

Dite « Sœur Monique »



De son vrai nom Marie Louise L'HARIDON, Sœur Pierre-Monique est née à Langolen le 30 août 1900. Elle est la neuvième des 12 enfants du couple Pierre et Marie Louise Pelliet, mariés à Briec le 15 octobre 1882.

Elle entre au postulat des Filles du Saint-Esprit le 20 septembre 1923 et fait profession de foi le 24 mars 1925 sous le nom de Sœur Pierre-Monique. Elle est envoyée le jour même à l'hôpital de Carhaix pour 4 ans.

Le 28 mars 1929, au nom de la Sainte Obéissance, elle est envoyée à la communauté de Locronan avec pour mission toutes les occupations qui lui seront confiées ainsi que la visite des malades. Le 25 février 1935, elle obtient son diplôme d'infirmière.

Elle s'intéressait beaucoup à la vie des habitants et devint l'une des leurs. Elle a parcouru Locronan dans tous les sens, à pied, en char à banc, en voiture. C'était elle que l'on appelait en premier et c'était elle qui décidait de faire appel ou non au médecin. Pour les premiers soins et les petits bobos, elle disposait même d'un petit dépôt de pharmacie. Difficilement imaginable de nos jours !

Certains enfants avaient peur de ses grosses aiguilles et, telle une envolée de moineaux, s'éparpillaient dès qu'ils voyaient « Sœur piqûre ». Elle aidera de nombreuses mères à accoucher.

C'est elle qui prodigua les premiers soins au quartier-maître bombardier René Pouliquen, seul rescapé du crash des trois avions du *Béarn* sur la montagne de Locronan, en date du 11.03.1939; heureusement, il ne s'agissait que de brûlures légères.

Le 4 septembre 1959, la Congrégation des Sœurs du Saint-Esprit apprenait par la presse la nomination de leur Sœur Infirmière au grade de Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique. La demande avait été adressée par le maire de Locronan Jean Nicolas, par l'entremise de Mr Crouan, député et Président du Conseil Général, au Ministre de la Santé Publique.

Jean Nicolas fixa la date de la remise de médaille au dimanche 4 octobre, jour de la fête des Anciens. Après le traditionnel repas, c'est devant le porche de l'église que devait avoir lieu la cérémonie ; ceint de son écharpe tricolore, Mr le Maire, avant d'agrafer la médaille sur la poitrine de Sœur Monique, prononça une petite allocution : « Cette distinction est un juste témoignage des services si dévoués que sœur Monique a, depuis 30 ans, rendus à tous ces concitoyens sans exception. Toujours prête est sa devise. En effet, constamment jour et nuit, elle va au secours des malades ou blessés qui ont recours à elle... C'est de tout cœur que je vous adresse mes félicitations, auxquelles je joins celles de mon conseil et de la population toute entière... Puissiez-vous prodiguer encore longtemps votre dévouement aux habitants de Locronan. » (On remarquera le costume porté par les sœurs depuis Pâques 1954.)

Le Conseil municipal voulut marquer cette date en offrant à Sœur Monique un cadeau souvenir : un stérilisateur électrique et plusieurs boîtes de seringues, à l'époque on était loin des seringues à usage unique ! Et le lendemain Lundi, la fête se continuait à l'école : Sœur Monique, arborant sa croix au magnifique cordon bleu, a passé dans les classes, distribuant à tous le si apprécié "Carambar". Le 06 septembre 1968, les deux communautés de Locronan et Plogonnec ne font plus qu'une ; la Supérieure de l'école Anne de Bretagne devient Supérieure et Directrice de l'école Notre-Dame de Lorette de Plogonnec.

« Les trois compagnes : Sœur Pierre-Monique, Sœur Pierre-François et Sœur Monique-Augusta continuent leurs fonctions de soignante et d'enseignante à Locronan. Mais chaque soir, la Communauté se retrouve au grand complet pour la prière et pour la louange et aussi pour la détente et le travail » (extrait des Annales de la communauté de Plogonnec). Plus tard dans ces mêmes annales de 1969-1970, on lit :

« Nos religieuses-infirmières ajoutent à leurs activités la visite des vieillards et la lutte contre l'alcoolisme. »

En 1978, la communauté de Plogonnec quitte l'école Notre-Dame de Lorette. Sœur Monique est envoyée à la Maison Mère de Saint-Briec : repos où elle s'éteindra le 26 janvier 1989.